N° 52 – Premier semestre 2023
JOURNAL COMMUNAL D'INFORMATIONS

INFOS

NEUVILLER-LA-ROCHE

Le massif forestier est un patrimoine commun dont il faut prendre soin. Avoir les gestes évidents de bon sens est une nécessité quelle que soit la saison : détritus, mouchoirs ou emballages papiers divers sont à remporter avec soi, allumages de feu et mégots de cigarettes proscrits. Merci !

L'ÉDITORIAL DU MAIRE

« Une époque formidable ? »

Mes chers administrés,

Comme le disait la chanson : « L'été sera chaud, l'été sera chand... » !

Gare aux coups de soleil ! Mais surtout attention aux effets climatiques, à la sécheresse. Je rappelle que les feux sont interdits , les barbecues à éviter du fait des braises, l'utilisation de certains outils (tronçonneuses, débroussailleuses à manipuler avec précaution, voire reporter à plus tard leur utilisation à cause des risques d'étincelles), etc… Prudence et vigilance doivent être en permanence dans les esprits.

Restez à l'écoute des informations régionales, suivez l'actualité, car des arrêtés préfectoraux peuvent être pris à tout moment selon les situations qui se présentent.

Ensemble, veillons au respect et à la sauvegarde de notre environnement et de notre patrimoine.

Cette évolution, ses conséquences, est au-delà de l'effet naturel, dû pour une bonne part à nos agissements depuis des décennies.

Sachons remettre en cause notre manière de vivre, de fonctionner.

Le faire sans panique, le faire avec bon sens, cohérence, sérénité et motivation autour de choix réfléchis, durables et partagés.

Cette période estivale est encore et toujours marquée par l'atrocité du pouvoir meurtrier.

La guerre en Ukraine en est malheureusement un exemple dramatique, à risques pour notre 21e siècle. Bien d'autres pays sont dans les tensions de folie du pouvoir, avec pour conséquences un avenir incertain pour les peuples.

Dans ce contexte, ce sont toujours les mêmes qui trinquent. Le monde semble être une cocotte-minute au bord de l'explosion au seul profit d'une minorité assoiffée de pouvoir et sans scrupules.

Espérons que la jeunesse mondiale saura en fraternité, en liberté, faire exploser la puissance de la paix et la prospérité.

Dans un tout autre domaine, nous avons vécu un épisode que je qualifie d'inquiétant : la réforme des retraites.

Elle a mis en évidence une incapacité politique collective à s'approprier les réalités et faire face avec prospectives aux enjeux réels. Et cela quels que soient les responsables politiques de tous bords accrochés à leurs stratégies purement politiciennes.

Pour ma part, la retraite est une étape d'un parcours, du début à la fin, qui va de la vie scolaire, de périodes parfois d'inactivité en passant par la vie au travail.

Quel accompagnement dans la vie privée, la vie professionnelle ? Un enjeu de société. Quelle place, quel rôle pour les retraités, aujourd'hui et demain ?

Comprendre que si le travail est important, il ne peut être le parcours d'une vie. La retraite ne doit pas se regarder uniquement par la lorgnette financière.

Avoir l'intelligence de regarder au-delà, surtout que du côté financement des solutions existent, avec un peu d'imagination et de courage politique. Le monde de l'entreprise, notamment les grandes, doit aussi savoir s'intégrer, se remettre en cause pour aider à construire les parcours professionnels, prendre des mesures adaptées aux besoins du siècle. Bref, faire face avec créativité et la volonté d'innover pour réussir durablement, et non au coup par coup.

Pour notre commune, les choses avancent avec confiance.

La mise en place d'une garderie intercommunale à statut associatif sera opérationnelle pour la rentrée 2023/2024. Elle répond aux besoins des familles, en veillant à la complémentarité des différents modes de garde. Elle devrait faciliter la vie des ménages concernés dans notre village.

Merci aux bénévoles pour leur engagement.

Notre préau, place des Fontaines, se termine. Il prend toute sa place dans notre paysage. Un nouvel espace sympathique qui complète les infrastructures et s'ouvre à de nouvelles initiatives et à des perspectives qui consolident le lien social dans notre vie locale et associative.

Maintenant, place à la lecture de ce journal du premier semestre, toujours aussi riche en informations.

Merci à toutes et tous, bénévoles, citoyens, pour votre vigilance et votre attachement à notre collectivité.

Profitez bien de cette période !

Cordiales salutations.

Votre maire : André WOLFF

Finances

Les résultats 2022

Voté par le Conseil dans sa séance du 24 février 2023, le compte administratif du budget principal 2022 présente un excédent global de 8 779,16 €.

Les principaux investissements réalisés au titre du budget principal concernaient la rénovation d'un logement à l'ancienne école, la réfection d'un mur de soutènement rue de la Cascade ou encore l'acquisition d'un défibrillateur, installé à l'extérieur de la salle des fêtes.

BUDGET EAU

L'excédent global du budget eau s'élève pour sa part à 12 578,23 €. Le réseau d'eau n'a pas nécessité d'investissement particulier.

Les prévisions 2023

Le budget principal 2023 s'équilibre en fonctionnement (dépenses courantes et obligatoires) avec 303 062 €. La partie consacrée à l'investissement est de 225 505,24 €.

Parmi les travaux programmés, outre l'achèvement de l'aménagement du logement vacant situé à l'ancienne école de la Haute-Goutte, le renouvellement des 6 fenêtres du logement situé à la mairie est budgétisé. Le solde des travaux de création d'un auvent place des Fontaines est le plus gros investissement programmé. Des aides financières d'un montant global de 120 800 € sont attendues au titre de ces investissements de la part de l'État, de la Région, de la Collectivité Européenne d'Alsace et de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche.

Suite à un réajustement des bases d'imposition - définies par les Services Fiscaux -, une légère augmentation de la fiscalité locale se traduit par une hausse globale de 5 % sur les taux du foncier bâti (22,70 %), non bâti (82,74 %), et de la taxe d'habitation (12,63 %) pour les résidences secondaires. Les résidences principales en sont exonérées totalement depuis cette année.

BUDGET EAU

La partie exploitation s'équilibre avec 54 404,01 € et la partie investissement avec 19 953,62 €.

Les tarifs 2023 pour la redevance d'eau sont fixés, pour la taxe fixe annuelle à 65 € (qui représente une augmentation limitée à 0,25 €/mois pour les ménages), le prix du m³ reste fixé comme précédemment à 0,90 € et la taxe annuelle de location des compteurs à 10 €.

Travaux en cours : mise en souterrain du réseau aérien d'électricité

Depuis quelques semaines, Électricité de Strasbourg fait procéder à la mise en souterrain du réseau aérien basse tension et haute tension d'une longueur d'environ 3 km sur le secteur de Natzwiller et Neuviller/La Haute-Goutte/Riangoutte.

De nouveaux transformateurs ont été implantés, dont l'un au niveau de Riangoutte.

Profitant des congés scolaires pour éviter des problèmes de passage du bus, les travaux se poursuivront cet été et nécessiteront possiblement quelques déviations pour la circulation.

Merci à chacun de faire preuve de compréhension.

Dossier urbanisme : un PLUi mis à l'étude (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)

Actuellement, sur le territoire de Neuviller, avec la Carte Communale en vigueur depuis 2006, les règles applicables dans le domaine de l'urbanisme sont celles du Règlement National d'Urbanisme (RNU).

Le document en service devant évoluer suite au vote par l'Assemblée nationale de la loi Climat et Résilience d'août 2021, la mise en place d'un PLUi, ou Plan Local d'Urbanisme intercommunal, a été validée le 19 décembre 2022 par les membres du conseil de la Communauté de Communes. Il va s'agir d'étudier le fonctionnement et les enjeux du territoire en matière d'habitat, de mobilité, d'économie, de paysage et de biodiversité. Son élaboration a débuté et devrait aboutir en 2027.

Tout au long de la procédure, les habitants peuvent consigner leurs préconisations et remarques dans les cahiers de concertation disponibles en mairie et au siège de la Com-Com ; elles pourront aussi bien concerner une demande personnelle que des remarques générales sur le projet de PLUi. Six réunions publiques auront également lieu tout au long de cette procédure.

Une adresse électronique dédiée est également mise à disposition à cet effet : **plui@valleedelabruche.fr**

Les chantiers

Place des Fontaines, le préau est sorti de terre

L'aménagement de l'espace situé place des Fontaines avec la mise en place d'un abri ouvert est achevé depuis fin mai. Plusieurs subventions ont été attribuées par divers financeurs (État, Région, CEA, Com-Com).

Un élément structurant semblait nécessaire à notre village. Adapté à notre réalité et non surdimensionné, respectant l'environnement avec sa structure bois, ce préau ouvert bénéficie d'un toit végétalisé favorisant sa bonne intégration.

Outre l'architecte Philippe Miesch, les prestataires de cet équipement (géomètre, bureaux d'études et de contrôle), que les sociétés y ayant apporté leur savoir-faire soient ici remerciées : société Fondasol (sondages), BTP Steger (gros œuvre), société Halter (étanchéité & végétalisation) et menuiserie Loïc Jouanny (structure bois).

Cet espace est notamment destiné à faciliter, sécuriser et consolider la vie associative locale. Il pourra accueillir des petits concerts par exemple. Il est aussi adapté à la mise en place de petits marchés pour les producteurs de proximité ou encore à la présentation d'artisans…

Il sera également utile à la vie extérieure scolaire, pour l'école maternelle en particulier.

Il sera aussi un moyen supplémentaire de renforcer les liens sociaux. Son inauguration devrait avoir lieu au courant du mois de septembre.

Merci à chacun de respecter cette structure et son environnement.

Et aux propriétaires d'animaux, notamment les toutous, de veiller à ce que les déjections canines n'y fleurissent pas.

La mise en place de la toiture a été réalisée le 26 avril.

Ancienne école

Les travaux de remise en état de l'un des deux logements du 1er étage sont en voie d'achèvement avec les peintures. Ils comprenaient une isolation des murs, la mise aux normes de l'électricité, le changement des fenêtres et le renouvellement d'une partie du plancher. Sa remise en location est prévue sous peu.

Une partie a été réalisée par des entreprises du secteur, mais aussi par Patrick, notre agent communal, avec son précieux savoir-faire.

Visite préfectorale en intercommunalité

Poursuivant son tour d'arrondissement des communes, le sous-préfet de Molsheim, Thierry Rogelet, a réservé sa journée du 2 février pour se rendre au chevet des trois localités du secteur de La Rothaine.

Accueilli successivement à Wildersbach, Neuviller-la-Roche et Natzwiller, le représentant de l'État a été à l'écoute des maires et adjoints respectifs, prenant connaissance des spécificités de chacune des localités et des dossiers réalisés, en cours ou en projet, ainsi que de la force de la vie associative et du bénévolat qui en découle.

Parmi les éléments communs à leurs échanges, il a été question du soutien financier que peut apporter l'État aux divers dossiers des trois collectivités, mais aussi de quelques inquiétudes portées par les élus, liées notamment aux questions de mobilité notamment au niveau ferroviaire, relevant une certaine incompréhension sur la fréquence et l'horaire des trains en direction de la haute vallée.

Après Wildersbach où les participants ont été accueillis au sein de l'entreprise de couverture, zinguerie et sanitaire Halter, forte de 5 salariés et ouverte à une nouvelle embauche supplémentaire, avant Natzwiller avec la visite de l'école élémentaire du RPI, le sous-préfet a pu échanger avec les élus de Neuviller qui ont évoqué la question de changement d'affectation partielle envisagé au presbytère. Actuellement vacant, ce bâtiment communal est en effet susceptible de voir s'y annexer les services de la mairie, après mise aux normes. En cours d'aménagement, le projet de création d'un préau couvert place des Fontaines a aussi été présenté.

Lors de son passage à l'entreprise de menuiserie de Loïc Jouanny située dans les anciens locaux CQFD, l'artisan a ouvert son lieu de travail qu'il partage avec deux autres entreprises : charpentier et mécanique voiture. Avec un cahier de commandes bien rempli, Loïc Jouanny propose aussi des services de sciage à façon pour les particuliers.

Comme a pu le constater le représentant de l'État au terme des discussions qui se sont tenues dans une ambiance cordiale et studieuse, bien que disposant de peu de ressources propres, les communes du secteur rothainois sont loin d'être inactives : les lourds investissements qui y sont engagés ou qui y sont prévus en témoignent.

Sensible aux observations et aux diverses sollicitations émises par ses hôtes, le sous-préfet s'est déclaré disposé à y apporter des réponses concrètes, ce qu'il a d'ailleurs déjà fait en partie, à la grande satisfaction des élus locaux.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

Agence Régionale de Santé Grand Est

ZONE DE DISTRIBUTION : NEUVILLER-LA-ROCHE-C421

Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. Aucune donnée n'est disponible sur la période 2019-2022 pour les paramètres pesticides et fluor. Les résultats d'analyses en 2017 sont conformes aux limites de qualité en vigueur

Indicateur global de qualité

A

- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
- C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
- D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 6 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 26 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par 4 captages. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement de neutralisation et de désinfection par UV.

Votre réseau alimente 331 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « MAIRIE DE NEUVILLER-LA-ROCHE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « MAIRIE DE NEUVILLER-LA-ROCHE »

Quelques conseils

ABSENCE

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ENTRETIEN

Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ

Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

SÉCHERESSE

En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 17/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE — A — Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **19**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**
Années prises en compte : **2020, 2021, 2022**

NITRATES — A — Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **2,05 mg/L**
Valeur maxi : **2,1 mg/L**

PESTICIDES ET METABOLITES PERTINENTS — - — Pas de données disponibles

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

FLUOR — - — Pas de données disponibles

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETE — Eau douce

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **4,35 °f**
Valeur maxi : **4,7 °f**

SULFATES

Elément d'origine naturelle pouvant présenter un effet laxatif et favorisant la corrosion des canalisations métalliques. Le maximum réglementaire est 250 mg/L.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **5,4 mg/L**
Valeur maxi : **5,5 mg/L**

CHLORURES

Composés naturels des eaux, très répandus dans la nature. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations. Le maximum réglementaire est 250 mg/L.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **1,35 mg/L**
Valeur maxi : **1,4 mg/L**

ARS GRAND EST - ARS GRAND EST Délégation du Bas-Rhin - Cité administrative Gaujot - 14, rue du Maréchal Juin - 67 084 Strasbourg Cedex
Courriel : ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr

Vie scolaire

Les maternelles en sortie au Naturoparc

Par une belle journée du mois de juin, nous sommes allés au parc des loutres à Hunawihr pour notre sortie de fin d'année. Nous y avons vu plein d'animaux :

- des cigognes avec leurs bébés cigogneaux,
- des carpes que l'on a même pu caresser comme un chat, c'était trop rigolo,
- une loutre qui faisait une grosse sieste,
- des grands hamsters, des ratons laveurs, des ânes et on a même donné une petite carotte à un ragondin.

On a aussi fait des empreintes d'animaux dans de l'argile et vu un petit spectacle.

C'était une belle journée et on a plein de beaux souvenirs.

Périscolaire

À LA RENTRÉE 2023, OUVERTURE DE LA GARDERIE INTERCOMMUNALE « LES LUTINS DE LA SERVA »

LES LUTINS DE LA SERVA

Une enquête réalisée auprès de la population en novembre 2022 a permis de recueillir les besoins exprimés par les familles des 3 communes de la Vallée de la Rothaine. Après un travail collectif de plusieurs mois, nous sommes heureux de vous informer de l'ouverture de la garderie intercommunale « Les Lutins de la Serva », en septembre 2023.

La garderie accueillera les enfants dans une salle de l'école de Natzwiller le midi pour le repas (livré par un restaurateur) et le soir, après la classe, les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire.

Les enfants seront accueillis par un animateur secondé au besoin par un bénévole.

Ce projet est soutenu par les mairies de Natzwiller, Neuviller-la-Roche et Wildersbach.

L'équipe des « Lutins de la Serva »
lutins.de.la.serva@gmail.com

APPEL À BÉNÉVOLES

La garderie aura régulièrement besoin d'un(e) bénévole en soutien à l'animateur, son repas sera pris en charge par la garderie. Merci à toute personne intéressée de se manifester par mail à lutins.de.la.serva@gmail.com ou auprès d'un des référents :

SCHAFFORTH Virginie
☎ 07.57.48.72.29

TAGLANG Gabrielle
☎ 06.82.06.36.90

BERNARD Daniel
☎ 06.84.95.70.19

Jumelage européen

Hommage à Anne-Marie David.

C'est avec une grande peine que les communes jumelées européennes de Neuviller-la-Roche, Penela, Stara Loka et Magherani ont appris la disparition d'Anne-Marie David, épouse de Dan Bernfeld, survenue le 1er février 2023 au terme d'un long combat contre la maladie.

Avec toujours de nouveaux projets dans ses bagages, très active depuis de longues années au sein de la commission européenne pour l'évaluation de nombreux dossiers, Anne-Marie a œuvré avec générosité, sans compter ses heures, à la création de notre jumelage européen et à son suivi.

Elle fut une cheville ouvrière indispensable à sa prospérité.

Chacun gardera d'elle un souvenir fidèle et très reconnaissant.

Nous transmettons à ses proches nos plus sincères condoléances et leur exprimons notre profonde sympathie.

En avril 2018, Anne-Marie et son époux Dan encadraient les jeunes du jumelage lors d'un séjour chez nos amis du Portugal.

Découverte artistique

Clarisse Epp lève le voile sur ses toiles

Secrétaire de mairie dans la commune voisine de Natzwiller, Clarisse Epp expose, jusqu'à fin août, ses œuvres originales peintes dans les locaux de « La Locomotive », qui abrite la médiathèque jouxtant la gare de Wisches.

Clarisse Epp a toujours eu une attirance pour l'art, et principalement pour la peinture et la danse. Autodidacte douée en la matière, ses premières toiles, elle leur a donné vie à l'âge de 20 ans, avant de faire une pause pour privilégier sa vie privée mais aussi professionnelle. Cette dernière l'a conduite à être, depuis une vingtaine d'années, une secrétaire de mairie efficace et appréciée à Natzwiller.

Encouragée par ses proches et notamment son époux David Haensler - *un atelier de peinture est d'ailleurs dédié à cette activité dans leur habitation de La Broque* -, Clarisse a revêtu son tablier, déployé sa palette et repris son chevalet en 2019, pour y travailler aussi bien les couleurs vives que les nuances de noir et blanc, vers lesquelles va sa préférence.

L'acrylique comme principale technique

La période de la pandémie de Covid fut pour elle un temps mis à profit pour créer de nombreuses toiles à l'acrylique, certaines réalisées suivant la technique de l'acrylique-pouring.

« Pour moi, souligne l'artiste, il ne s'agit pas de chercher à comprendre une toile, mais simplement d'y trouver un ressenti qui peut être perçu d'une manière tout à fait différente d'une personne à l'autre. C'est ce qui me plaît dans la peinture abstraite ». Ainsi, prennent vie ses compositions artistiques.

On peut aimer une toile parce qu'elle nous évoque une situation, une histoire ou tout simplement parce qu'une couleur nous touche.

Une explosion de couleurs

Et chaque fois qu'elle laisse courir son imagination face à la toile vierge, « c'est un sentiment de stress positif que j'éprouve », confie l'artiste peintre, reconnaissante à la médiathèque de Wisches d'accueillir son exposition jusqu'à fin août. Les visites se font aux heures d'ouverture habituelles.

Pour sa première exposition publique, Clarisse Epp offre à la vue des visiteurs un tourbillon et une explosion de couleurs à travers ses toiles de tailles diverses, disponibles à la vente, destinées à venir habiller et égayer bien des intérieurs. Un vernissage s'est déroulé le 30 juin en présence de nombreux amis de l'artiste.

Vie locale

Rencontre sur les bienfaits du compostage, avec le Select'om

Stessie Navarro, formatrice à cette structure intercommunale, a présenté les bienfaits du compostage le 16 mai lors d'une rencontre très intéressante.

À la maison ou au jardin, il a été estimé qu'en 2021, un habitant du Select'om produisait en moyenne 208 kg de déchets ménagers dont 1/3 de déchets alimentaires et de jardin.

D'où une incitation à chacun de composter afin de réduire de volume de la poubelle, réduire les gaz à effet de serre et, par ce biais, diminuer les coûts de la collecte et de transport des déchets tout en produisant un engrais 100 % naturel.

À l'extérieur, ou en appartement

Stessie Navarro a ainsi donné quelques astuces en présentant les différentes étapes du compostage et les diverses formules possibles : en bac, avec ou sans couvercle, en tas (plus adapté aux grands jardins) ou encore partagé avec le voisinage.

Le lombricompostage est aussi une possibilité intéressante pour effectuer la démarche en intérieur.

En prenant soin d'apporter un équilibre de déchets à composter, moitié déchets humides, moitié matières sèches, si certains déchets dits de maison sont compostables à 100 % (épluchures, restes de fruits, légumes, agrumes ou encore coquilles d'œufs) les déchets de jardin peuvent aussi l'être (petites plantes fânées, mauvaises herbes, vieux terreaux de rempotage, fines branches broyées ou feuilles mortes, (hormis celles de noyers du fait des toxines qu'elles produisent).

Brûler des végétaux est néfaste

Parmi les déchets à limiter, on notera les tontes de gazon ou encore les conifères et résineux tels que thuyas, cyprès, à limiter à 20 % de préférence. Des activateurs naturels au compost accélérant la décomposition des matières organiques et aidant les organismes du sol à se développer ont également été cités, tels que l'ortie ou la fougère, le marc de café ou l'urine humaine. On pourra ensuite utiliser le compost réalisé pour le revaloriser en engrais pour dynamiser les plantations.

Enfin, il est reconnu que brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que 13000 km parcourus par une voiture diesel.

De multiples exemples ont ainsi été donnés pour inciter encore davantage chacun à faire des gestes, simples mais efficaces, pour participer à la protection de l'environnement.
Dans tous ces cas, le syndicat intercommunal basé à Molsheim accompagne les particuliers dans leur démarche, notamment en retrouvant nombre d'informations sur son site internet : www.select-om.com.

Un coq cinquantenaire

Discret, perché sur la croix surplombant le clocher du temple, il scrute l'horizon depuis 50 ans sans jamais pour autant réveiller le voisinage.

En mai 1973, la commune faisait en effet procéder à la mise en place d'un nouveau coq sur le clocher du temple. Les travaux avaient été confiés à l'entreprise Mansching, de Grendelbruch. Un article était alors paru dans la presse locale des Dernières Nouvelles. En voici un extrait :

« Il grinçait sur ses gonds et éprouvait des difficultés à suivre le rythme des changements du temps. De plus, troué de toutes parts, il avait fini par abriter en son sein un couple de mésanges qui y avait élu domicile… et pondu ses œufs. Un comble pour un coq si haut placé.

À l'occasion de récents travaux, la toiture et l'armature du clocher ont été refaites à neuf. On en profita également pour décrocher le coq et le remplacer par une nouvelle pièce. L'opération délicate et spectaculaire, s'est déroulée en présence du maire, de l'adjoint et de pratiquement toute la population rivée aux jumelles et rassemblée sur la place de la mairie.

Appareils photographiques et caméras ont fonctionné à pleines pellicules pour fixer le moment historique ».

Notre coq cinquantenaire semble avoir encore de beaux jours devant lui. De là à ce que quelqu'un vienne le déloger, de l'eau coulera encore sous ses ergots...

Vie associative : du côté du Comité des Fêtes

Une belle « Mascarade »

Petits, moyens et grands se sont retrouvés à la salle des fêtes le 10 mars pour se défouler au rythme d'une nouvelle Mascarade réussie.

Joliment déguisés pour l'occasion à l'image de la présidente du Comité des Fêtes, ils étaient nombreux à avoir répondu à l'appel pour une soirée intergénérationnelle pleine de convivialité et de surprises.

Après la belle énergie dont les plus jeunes ont fait preuve sur la piste de danse pour lancer les hostilités, les plus grands ont pris le relais avec autant de plaisir, emportés dans la ronde par des musiques appropriées à l'événement. *D'excellentes tartes flambées, pizzas, crêpes et beignets étaient aussi de la fête pour restaurer tout ce petit monde.* Une seconde édition carnavalesque qui a tenu toutes ses promesses, et qui en appelle d'autres.

Vous n'êtes pas sans savoir que notre Comité des Fêtes a pour vocation première la coordination entre les différentes associations du village afin de développer les loisirs et promouvoir, organiser l'animation dans la commune.

Ainsi, lors des concerts de la Musique de la Rothaine, la sonorisation et l'éclairage sont en partie gérés par le matériel et l'assistance de bénévoles du comité.

Le comité reste cependant « maître » dans l'organisation de différents évènements comme la marche nocturne « À l'affût des Rois Mages » qui, cette année encore, a tenu toutes ses promesses le 7 janvier avec la participation de près de 350 marcheurs. Nous rappelons que pour la bonne organisation de cette manifestation nous ne pouvons malheureusement pas accepter plus de participants, mais restons bien sûr ouverts à la venue de tout nouveau membre pour renforcer notre staff.

Chaque année le comité consacre une partie des ses recettes à investir dans du matériel à usage festif mis à disposition de toutes les associations : un nouveau réfrigérateur pour la maison des jeunes, une boule à facettes, un four à tartes flambées, des tonnelles et, cette année, une machine à café double réservoir.

Nos efforts vont également vers la jeunesse lors de la chasse aux œufs (ci-dessus le 10 avril pour ce millésime), l'achat des bonbons pour la St-Nicolas.

La seconde soirée mascarade (la première édition ayant été organisée juste avant le confinement de 2020) a eu lieu le 10 mars (voir article ci-dessus), rassemblant toutes les générations.

Les Brontlets (le 18 mai, jeudi de l'Ascension) ont été organisés dans une belle ambiance estivale, et vous avez été nombreux à venir partager la fondue, un peu hors tradition, mais cependant appréciée !

Rois mages : une virée sous un climat bienveillant

La sortie pédestre « À l'affût des rois mages » initiée en 2008, a renouvelé avec le succès, après un arrêt forcé de deux années.

Comme en 2020, les inscriptions ont vite atteint le seuil fixé par le Comité des Fêtes local, organisateur, avec la présence de 333 participants : un agréable moment de retrouvailles et de formulation de vœux pour nombre d'entre eux.

13e édition en date, celle de cette année a en outre permis de profiter d'une lune bien pleine, couplée d'une météo bienveillante, particulièrement douce pour la saison. Seul un peu de neige faisait faux bond.

Organisée très professionnellement par les bénévoles du Comité des Fêtes, cette aventure a attiré des participants de tous âges venus parfois d'assez loin au rendez-vous, munis de bonnes chaussures de randonnée et de lampes.

Un spectacle bien orchestré

Sécurisés par la présence de personnel de la Protection Civile et guidés par une signalisation largement présente, les marcheurs, à la lueur de torches flamboyantes créées dans des troncs d'arbres, ont partagé un parcours de 13 km. Prenant de la hauteur à travers chemins et sentiers forestiers, un magnifique spectacle d'illumination à la Cascade de la Serva a été très apprécié, agrémenté d'extraits de musiques classiques choisies avec goût.

En guise de réconfort, deux haltes étaient proposées, avec ici 200 litres d'une bonne soupe paysanne bien consistante, et là une fondue façon savoyarde en guise de remontant, avant de reprendre la route pour le troisième tiers d'un parcours aventureux.

La bonne humeur de rigueur n'a fait que s'amplifier au retour à la salle des fêtes avec la dégustation de succulentes galettes des rois (pas moins de 47 furent confectionnées localement), accompagnées de brioche, de café, jus d'orange ou de vin chaud.

Manifestations à venir :

Cet été, nous vous proposerons, après la cérémonie officielle du 13 juillet, des grillades et des crêpes afin de prolonger la soirée.

L'amicale des sapeurs pompiers reprend comme traditionnellement l'alternance du comité afin d'organiser la fête du village 2023, avec notre soutien logistique.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres, toutes les bonnes volontés, issues ou non d'associations existantes, ont leur place au sein du Comité ! La vitalité de notre communauté toujours friande d'initiatives nouvelles en dépend.

N'hésitez pas à contacter dès à présent Laurence Claude, notre présidente, par mail :

laurence.ebel@laposte.net

☎ **06.83.89.16.28**

Vie associative : au Musée des Traditions

Un été arrosé… Enfin, d'une certaine manière !

L'ouverture d'un café associatif à Neuviller fait toujours partie de notre réserve de projets.

Ce projet-là, nous pouvons l'initier mais nous n'avons pas la capacité de le faire vivre. Pour cela, il faut des bénévoles et du monde pour en pousser la porte.

Nous avons pensé que la meilleure manière de connaître les envies de chacun, serait une immersion dans ce qui pourrait ressembler à un lieu de rencontre. Tout au long de l'été nous vous proposons 5 soirées "apéros" sous le préau de la place des Fontaines. Elles auront lieu les vendredis 7 et 21 juillet, 4 et 18 août et 1er septembre, de 18 h à 21 h.

À la rentrée, nous consacrerons deux week-end à la biodiversité, les 16-17 et 23-24 septembre. Le programme n'est pas encore entièrement ficelé mais nous pouvons déjà vous annoncer la participation de Gérard Labigand qui nous présentera ses photos et nous fera part de ses réflexions, fruits de l'engagement de toute une vie pour le vivant. Jean-Claude Odille, de l'association FERUS, viendra de Thaon-les-Vosges nous parler du lynx et du loup.
La Seigneurie d'Andlau va nous prêter une exposition intitulée "Ours" et nous devrions avoir la participation de Maurice Marchal, ornithologue, natif et habitant de Belmont.

Le programme définitif sera publié au courant de l'été. Vous pourrez en savoir un peu plus à l'occasion des apéros, si vous le souhaitez.

Rendez-vous sous le préau !

Martine Siegfried et le Comité du Musée.

Autour du patois

Souvenirs de la dernière guerre en partage

C'est à Neuviller-la-Roche (Nevley en patois) que les patoisants ont été reçus le 11 mars par l'équipe du Musée des Traditions pour évoquer quelques aspects liés à la Seconde Guerre mondiale. Toute une époque que personne ne souhaite revivre.

De par la proximité du village avec le camp du Struthof, le thème du jour a permis de découvrir ou redécouvrir quelques anecdotes et témoignages du vécu au sein de la commune durant la dernière guerre.

En vue de sa traduction dans la langue de Molière, le texte proposé en dialecte welsche par Marianne Loux et Martine Siegfried, avec la complicité de Laurence Jeunesse, a redonné vie à quelques souvenirs encore connus des plus anciens. Des situations parfois drôles, souvent douloureuses, d'une époque finalement pas si lointaine.

Le passage de quelques soldats allemands au bistrot situé alors à l'entrée du village, les soins donnés aux malades du secteur par le médecin du camp, la germanisation des Grandgeorge, Malaisé, Hilpipre ou Claude en Grossjorg, Maleisen, Hilpert ou Klotz et les remontrances en cas « d'oubli » ou de mauvaise prononciation - souvent volontaires -, ont fait l'objet des traductions proposées à la trentaine de participants, avec, de temps à autre, l'apport de quelques explications complémentaires.

Après des épisodes relatifs aux dénonciations, confiscations, incorporations dans l'Arbeitsdienst, c'est avec plus de légèreté que la chute accidentelle de « l'Adolphe » lors du nettoyage d'une étagère (on aura compris qu'il ne s'agissait que du buste d'Hitler dont les restes ont fini... dans les cabinets) a été évoquée.

Avant de se séparer pour mieux se retrouver à l'occasion d'autres souvenirs à évoquer, les amoureux nostalgiques du patois ont eu droit à une petite collation autour de brioches et d'excellents beignets, faits maison.

Une belle et heureuse initiative

Installé depuis plusieurs années en bordure de voirie entre Neuviller et Wildersbach pour faire la promotion du Musée des Traditions, le panneau annonçant l'existence du musée avait subi les épreuves du temps et méritait un rajeunissement.

Arnaud Siegfried, l'un des fils de la présidente de l'Association pour la protection du patrimoine et des traditions locales, a pris l'heureuse initiative de réaliser et mettre en place un nouveau panneau, flambant neuf.

Très esthétique et respectant l'original, celui-ci s'intègre à nouveau dans son bel environnement.

Un grand merci à Arnaud pour cette réussite.

Vie associative

Concert de la Musique de la Rothaine :
Un dépaysement musical bienvenu et apprécié

Les musiciens de la vallée de la Rothaine viennent d'offrir deux magnifiques concerts (*), au temple de Neuviller-la-Roche, puis à la salle des fêtes de Natzwiller. L'évasion était au rendez-vous pour l'auditoire.

Dirigée avec talent et bonheur par Bertrand Scheppler et mise en valeur par l'éclairage mis en place par le Comité des Fêtes local, la vingtaine de musiciens a proposé un beau moment artistique en faisant preuve, une fois de plus, de talent et d'une harmonieuse complicité en déchiffrant leurs partitions tout en finesse et précision.

Toujours ambitieux mais judicieusement choisi et dosé, le programme, présenté par le président Pierre Dounovetz avec la narration d'anecdotes croustillantes relatives aux œuvres a débuté par «Indianer Galopp», l'opus 111 vigoureux signé Johann Strauss. À ce rythme stimulant a succédé l'ouverture Don Pasquale, extrait de l'opéra bouffe signé Gaetano Donizetti : une œuvre d'envergure et de fraîcheur sur laquelle les instrumentistes, avec passion, ont rivalisé de justesse.

Un programme très éclectique

Le compositeur espagnol Manuel de Falla fut ensuite mis à l'honneur avec «Spanish Dance», suivi de « Street tango » du célèbre bandonéoniste argentin Astor Piazzolla, longuement applaudis par le public. Avant une courte pause, c'est aux accents espagnols de «La Gitana del Albaicín», signé Pascual Marquina Narro, que le public a été conquis.

Thème musical bien connu, «Cabaret», de Fred Ebb et John Kander, a entamé une seconde partie de programme très enlevée : ont été successivement appréciées des œuvres de Marcel Saurer («Klezmer fantasy») avec la mise en valeur d'un joli duo de trompettes, Carlos Gardel, avec son tango «Por Una Cabeza» offrant un moment de dépaysement aux accents langoureux, ou encore Johann Strauss avec l'opus 311, une polka express.

Pour achever la partie officielle du programme, un petit hommage à l'Ukraine s'est imposé avec «Kazatchok», de Jirka Kadlec, qui a donné l'occasion à l'ensemble des instrumentistes de réaliser une belle performance musicale, saluée comme il se doit. C'est sur le rythme d'un cha-cha-cha oriental, onzième morceau programmé, que le concert s'est achevé.

Visiblement satisfait, le public n'a laissé souffler les musiciens qu'après avoir obtenu trois bonus de leur part.

Ce cru musical 2023, fruit d'un travail minutieux, restera sans nul doute dans les annales comme l'un des concerts les plus aboutis de la formation à l'aise dans tous les registres, et qui a fait une fois encore, avec son directeur, le choix de l'excellence.

Avec le thème retenu : Amours, Danses et Tromperies, on peut raisonnablement dire que l'ensemble musical, avec amour, n'a pas trompé le public : les mélomanes ont rejoint leur foyer le cœur heureux et l'esprit léger.

Un dépaysement bienvenu.

(*) Possibilité de retrouver ce concert sur YouTube : https://www.youtube.com/watch?v=dC-HC3t8aPM

Pêche et environnement…

Comme chaque année, la Société de pêche intercommunale locale va organiser des **journées de nettoyage en date des samedis 15 juillet et 2 septembre à partir de 8 h** : rendez-vous est donné aux personnes disponibles soucieuses de l'environnement. Repas et casse-croûte sont prévus sur place.

Par ailleurs, des **parties de pêche** sont prévues à l'étang Hisler, à la Haute-Goutte. L'espace sera ouvert les samedis 8 juillet et 26 août (de 16 h à 19 h) et les dimanches 23 juillet et 10 septembre (de 8 h à 11 h). Le droit de pêche est fixé à 13 €.

Seront interdites : la pêche au moulinet et la pêche à la cuillère.

Seront à remettre à l'eau : les truites ayant moins de 23 cm, ainsi que celles de type « fario ».

On y réalise de belles prises… →

Vie paroissiale et infos diverses

L'ancien sacristain honoré

Le culte dominical du dimanche 25 juin fut l'occasion pour les fidèles, à travers le conseil presbytéral et la voix de sa présidente, Martine Fischer, de remercier pour leur engagement au service de l'église l'ancien sacristain, Gérard Jambert, et son épouse Liliane.

Le 1er avril 1984, prenant le relais de René et Jeannette Valentin, Gérard Jambert devenait le nouveau sacristain à Neuviller, sous le ministère du pasteur Daniel Bach. Dix années plus tard, Liliane, son épouse, le rejoignit pour l'aider dans son service.

Après 39 années de temps passé à effectuer diverses tâches avec bienveillance et disponibilité au sein de la paroisse (entretien du temple, sonnerie des cloches, préparations et décorations des lieux, portage du *« Nouveau Messager »* aux paroissiens...), le couple a souhaité prendre une retraite bien méritée, le 23 février, et a reçu à ce titre les remerciements appuyés du conseil presbytéral, en présence de la pasteure Sophie Letsch.

De son côté, Gérard Jambert a rappelé avec émotion quelques souvenirs personnels en remerciant celles et ceux qui l'ont accompagné et soutenu, avec son épouse, tout au long de leurs années de service au sein de la communauté paroissiale. La paroisse a ensuite offert un petit moment de convivialité en l'honneur des retraités.

Les candidatures à la fonction de sacristain pour la paroisse de Neuviller peuvent être adressées à un membre du conseil presbytéral.

Dans le voisinage, à Natzwiller

Un marché hebdomadaire se tient les vendredis de 16 h 30 à 18 h, à côté de la mairie de Natzwiller.

Des maraîchers de proximité y proposent des fruits et légumes de saison.

La boucherie charcuterie artisanale ambulante « Chez Doudou » est de passage chaque mercredi (en général aux environs de 10 h), place de l'Église à Neuviller.

Avec 20 ans d'expérience,

Denis y propose ses produits de qualité.

Contact : ☎ 06.20.17.14.43

A noter : Comme chaque été, un culte dans la nature sur le site de « La Chapelle » se tiendra le dimanche 27 août à 10 h.

Un repas paroissial (choucroute garnie) sera proposé à Neuviller le 1er octobre.

Recensement de la population : une opération réussie

Le recensement de la population de notre commune s'est déroulé au début de cette année dans de parfaites conditions grâce à votre implication à tous et à celle de notre agent recenseur.

Sur les 215 logements recensés, 162 sont en résidences principales et 37 en résidences secondaires. 14 logements sont considérés vacants et 2 actuellement inhabitables.

Facilitant la démarche, 77,3 % des réponses ont été effectuées par internet.

Globalement, sous réserve de validation par les services de l'Insee, il en ressort une population totale de 357 habitants, contre 339 lors du précédent recensement, en 2017.

Retour de la Caravane de l'Animation, cet été

Avec la Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Alsace, l'association Colibri-Bruche et le soutien de la Communauté de Communes, l'équipe d'animation est présente dans 26 localités de la Vallée de la Bruche cet été pour proposer des activités gratuites pour toute la famille. La Caravane stationnera désormais en alternance, une année à Natzwiller (c'est le cas cette fois), la suivante à Neuviller.

Renseignements à l'Office du Tourisme, sur Facebook ou auprès de :

- Étienne ENETTE, Coordinateur Jeunesse. *Mail : e.enette@valleedelabruche.fr - ☎ : 06 26 94 80 45*
- Carole SCHEER, Coordinatrice Petite Enfance (Colibri Bruche). *Mail : colibri-bruche@wanadoo.fr - ☎ : 06 47 24 16 52*
- *www.cc.valleedelabruche.fr*

À Wildersbach (salle du Château) le mardi 18 juillet
et à Natzwiller (cour de l'école) le lundi 24 juillet, les activités se tiendront de 15 h à 19 h.

Et toujours dans chaque localité : bricolages et grands jeux, atelier de réparation de vélo, atelier bois.

État civil et vie familiale

Naissance

Pour la plus grande joie de son grand frère Eloann, une petite fille prénommée Elly a vu le jour le 28 mai 2023 au foyer d'Erwin Jost, conseiller municipal, et son épouse Éléonore Geng.

Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle habitante
et transmettons nos félicitations à ses heureux parents.

Les grands anniversaires

- Marie-Jeanne Hisler, 94 ans le 24 mars.
- Daniel Giard, 92 ans le 27 avril.

Nos félicitations à ces heureux nonagénaires.

Mariage

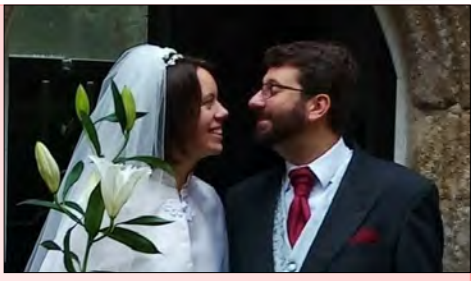

Guillaume Pennel et Brigitte Bocquet, domiciliés rue de Riangoutte dans notre commune, se sont unis par les liens du mariage le 26 novembre 2022 en mairie des Epesses (Vendée).

Une cérémonie religieuse s'est ensuite tenue le 26 novembre à Pabu (Bretagne).

Tous nos vœux de bonheur à ce couple sympathique.

Paulette et Mario Piasentin : des époux en or

Paulette Verly, de son nom de jeune fille, et Mario Piasentin se sont mariés à Neuviller il y a un demi-siècle.

Leur union a eu lieu le 2 juin 1973, devant Ferdinand Malaisé, le premier magistrat d'alors. C'est avec le bonheur que l'on devine que le couple, qui s'est rapproché à l'origine sur un air de tango, vient de célébrer ses noces d'or en recevant bien des témoignages d'amitié et d'affection de leurs proches et de leur voisinage.

Leur union fut bénie par la naissance de deux enfants, Raphaël et Aurore. Et au fil du temps, la famille s'est agrandie à la grande joie de tous avec l'arrivée de trois petits-fils, aujourd'hui déjà grands : Louis, Timothée et Paul.

Reprenant actuellement sa passion d'origine pour l'accordéon, Mario, natif de Fossalta di Portogruaro, une province de Venise, en Italie a commencé sa carrière professionnelle dans la mécanique auto pour l'achever durant 20 ans à l'usine Kronenbourg, d'abord de Strasbourg puis d'Obernai.

Il a fait partie de nombreuses années de la société de musique locale, tout d'abord au pupitre du trombone, puis de la contrebasse. Il s'est découvert aussi un talent certain pour le chant, tout comme son fils Raphaël, un musicien également reconnu dans ses activités de loisirs. Bricoleur au sens noble du terme, Mario est aussi apiculteur à ses heures.

Née à l'annexe communale de la Haute-Goutte, Paulette, son épouse est pour sa part une fine cuisinière et pâtissière dont le talent n'a d'égal que celui de sa fille, Aurore. Elle exerce aussi ses talents de couturière, la profession qu'elle exerçait au moment de son mariage, en réalisant des patchworks avec beaucoup de goût et de délicatesse.

Dans leur foyer situé à la Haute-Goutte, Paulette et Mario forment un couple à l'unisson qui respire le bonheur et ne manque pas d'activités, ni de projets.

Les deux éternels amoureux ont reçu à l'occasion de leurs noces d'or l'hommage des représentants de la municipalité et de la paroisse qui leur ont souhaité encore de longues années de bonheur.

Rose-Marie et André Ferry : 65 ans d'union

André Ferry, agent communal d'entretien entre 1979 et 1991 dans notre commune, et son épouse Rose-Marie, née Verly, se sont mariés le 21 juin 1958 et viennent de célébrer leurs noces de diamant. Domicilié à la Haute-Goutte, le couple a eu le bonheur de donner naissance à une fille, Elisabeth. Celle-ci, avec son compagnon, est aujourd'hui aux petits soins pour ses parents.

Rose-Marie et André sont les heureux grands-parents de deux petits-enfants, Aurore et Cyril, et plusieurs fois arrière grands-parents. La municipalité, avec ses félicitations pour cette longue période de vie commune, souhaite le meilleur pour l'avenir aux deux époux.

État civil et vie familiale

Décès de Paulette Martz

Décédée en fin d'année dernière, le 29 décembre 2022, les obsèques de Paulette Martz se sont tenues à l'église St Pierre et St Paul d'Obernai, avant l'inhumation au cimetière de Neuviller, village où la défunte avait aussi des attaches.

Native de Ranrupt où elle avait vu le jour le 26 avril 1938, Paulette Antzemberger, de son nom patronymique, était la fille de Paul Antzemberger et Germaine Sublon. Issue d'une fratrie de 7 enfants, Paulette fut durant sa vie active employée de service au sein de divers organismes, en particulier scolaires.

D'un premier mariage avec Jean-Charles Grandgeorge, le 21 novembre 1959, le couple, installé à La Haute-Goutte, eut le bonheur de voir grandir trois enfants au sein du foyer : Raymond, actuellement adjoint au maire de Neuviller, Huguette et Martine. Quatre petits-enfants et trois arrière petits-enfants, vinrent ensuite agrandir le cercle familial.
Le destin, tragique, fit que le décès prématuré et subit de Jean-Charles, le 27 janvier 1979, à l'âge de 44 ans seulement, laissa une grande cicatrice, difficilement refermable, au sein de la famille.
Le temps passant, Paulette fit près d'une dizaine d'années plus tard, la connaissance de Théodore Martz, avec lequel elle se maria ensuite.

Installée à Obernai avec son second époux, la santé de Paulette devait malheureusement se détériorer il y a plusieurs années. Suite à un accident vasculaire cérébral, au cours de l'année 2021, elle dut intégrer l'EHPAD St-Vincent, à Obernai où elle s'est éteinte deux jours avant la nouvelle année.
Après une célébration religieuse qui s'est tenue à Obernai, la famille s'est retrouvée au cimetière de Neuviller où la défunte repose désormais, selon sa volonté.

Décès de Jacqueline Marchal

Native de Fouday, Jacqueline Marchal, née Koeniguer, a quitté les siens le 12 mars.

Née le 19 octobre 1938 au foyer des époux Charles Koeniguer et Suzanne Hauschka, c'est le 1er août 1959, en mairie de Fouday, que Jacqueline s'était mariée avec Roger Marchal, originaire de Neuviller. Le couple s'installa dès lors dans notre commune et eut le bonheur de donner naissance à deux filles : Éliane, aujourd'hui domiciliée à Natzwiller, et Marlène, qui habite toujours Neuviller.

L'époux de Jacqueline devait malheureusement décéder le 29 novembre 1983, à l'âge de 48 ans seulement. De nature discrète, Jacqueline, qui était l'heureuse grand-mère de quatre petits-enfants et de deux arrières petits-enfants, a notamment travaillé durant sa vie active comme ouvrière, donnant aussi de son temps au sein de l'épicerie familiale qui existait alors, ou encore en qualité d'auxiliaire de vie. Elle fut également employée durant 20 ans, de septembre 1984 à juillet 2004, au sein de notre collectivité pour l'entretien des bâtiments. Elle y rendit ses services avec beaucoup de sérieux.
Jacqueline a toutefois eu le bonheur de demeurer jusqu'à ses derniers jours dans sa maison grâce à l'accompagnement fidèle de ses proches. Ses obsèques ont été célébrées par le pasteur Philippe Clair, le 17 mars, au temple de Neuviller.

Disparition de l'ancien conseiller, Jean-Luc Bohy

Après avoir fait face à la maladie avec courage, Jean-Luc Bohy a quitté les siens le 18 mai.

Né à Neuviller le 5 octobre 1955 au foyer de René Bohy et son épouse Simone Ponton, Jean-Luc a grandi avec une fratrie comprenant cinq autres enfants : Serge, Chantal, Magali, Guy (qui devait malheureusement décéder en 1988) et Olivier.

Mécanicien auto de métier, apprécié pour son professionnalisme et sa disponibilité, Jean-Luc avait épousé le 16 mai 1980 en mairie de Wisches Patricia Bollori, native de cette commune.

Domicilié à La Haute-Goutte, le couple a eu le bonheur de voir grandir et s'épanouir deux filles en son foyer : Marina et Nathalie. La famille s'est agrandie ensuite joyeusement avec la venue de quatre petits-enfants : Ethan, Loïs, Alexis et Tess.

Impliqué dans la vie de son village natal, Jean-Luc avait la musique comme passion. Avec son instrument de prédilection, le saxophone ténor, il a fait partie de la société de musique de Neuviller pendant plus de 30 ans. Tout comme lui, son épouse et leurs deux enfants ont également intégré l'orchestre, dont Nathalie, fille cadette, est encore à ce jour une clarinettiste appréciée.

Jean-Luc fut également un conseiller municipal estimé durant deux mandatures, de 2001 à 2014. Sa fille Marina suit aujourd'hui ses pas au sein de l'équipe municipale.

Heureux d'espérer pouvoir profiter de sa retraite pour se rendre en forêt et y travailler le bois, l'une des activités dans la nature qu'il appréciait, la maladie devait malheureusement venir bousculer la quiétude familiale.

Malgré toute la combativité dont il a fait preuve, suite à une nouvelle hospitalisation, Jean-Luc a quitté les siens le 18 mai, jour de l'Ascension.

Nous avons également appris avec tristesse le décès en date du 19 mai 2023, à l'âge de 92 ans, de Mme Yvonne Binet, née Rochel.

La défunte avait été domiciliée de nombreuses années à la Haute-Goutte avant de se rapprocher de l'une de ses filles, à Wisches.

Nos sincères condoléances et pensées vont aux familles endeuillées.

À noter

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi : de 11 h à 12 h et de 16 h à 17 h ; Mardi : de 11 h à 12 h ; Mercredi : de 11 h à 12 h et de 16 h à 17 h ; Jeudi : de 11 h à 12 h ; Vendredi : sur rendez-vous en matinée uniquement (mairie fermée le 1er et le 3e vendredi du mois).

Le secrétariat de la mairie est fermé pour des congés annuels à compter du 26 juin.
Reprise des permanences habituelles le mercredi 12 juillet.

Contact au secrétariat (Célia Le Mouillour) : ☎ 03-88-97-06-41
e-mail : mairie.neuviller@wanadoo.fr
http://neuvillerlaroche.valleedelabruche.fr

Fête nationale : **Une cérémonie se tiendra le jeudi 13 juillet à partir de 19 h 30 place de l'Église. Y prendront part une délégation du Corps des sapeurs-pompiers et la société de musique de la vallée de la Rothaine.**

À l'issue, un vin d'honneur sera offert par la municipalité, suivi d'une petite restauration possible proposée par le Comité des Fêtes.

Sécurité routière

Il est rappelé que la limitation de la vitesse à l'intérieur de l'agglomération est fixée à 30 km/h. Des conduites dangereuses étant encore parfois observées, l'étroitesse de certaines voies nécessite un appel à la prudence de la part de toutes et tous.

N'hésitez pas non plus à faire part de cette règle aux livreurs... qui semblent trop souvent l'ignorer

Nouvelle société à Neuviller : ATT (Alsace Tous Travaux)

Une nouvelle entreprise de travaux pleinement polyvalente vient d'être créée dans notre commune au 117 rue de Riangoutte par un binôme dynamique d'alsaciens « pure souche » : Maxime et Cédric.

Avec une nouvelle conception de la rénovation, **ATT** réunit en une seule entreprise l'ensemble des savoir-faire nécessaires à des travaux d'électricité, de plomberie, de revêtement de sol, de cloisons, d'isolation.

Qu'il s'agisse de créer, modifier ou dépanner, **Alsace Tous Travaux** est la solution rénovation polyvalente en mesure de tout réaliser, sans que vous ayez besoin de faire appel aux prestataires distincts.

Contact par mail : contact@alsacetoustravaux.fr - À découvrir sur internet : https://www.alsacetoustravaux.fr
☎ 07.60.06.67.67 ou 07.60.37.67.67

Se rendre à la découverte des abeilles : rendez-vous avec l'apiculteur à Colroy-la-Roche

Tous les dimanches jusqu'en septembre, de 15 h à 17 h (adulte 4 €, enfant 3 €), une visite guidée est proposée pour partir à la découverte d'une collection d'objets liés à l'évolution des techniques apicoles : outils, ruches, gravures…

Tous ces éléments prennent vie grâce à la passion communicative des apiculteurs.

L'occasion pour un public de tous âges de s'initier au monde merveilleux des abeilles. Rendez-vous est donné route des Charasses à Colroy-la-Roche.

Informations ☎ 03.88.47.18.51 et valleedelabruche.fr

Spectacle théâtral : « Les Zounâs » bientôt de retour !

Les acteurs de la troupe locale vont remonter sur les planches avec une pièce en deux actes de Marc Camoletti intitulée « La bonne adresse ».

Pour information, sept représentations sont programmées :

- à la salle des fêtes de Neuviller :

Le samedi 21 octobre à 20 h et le dimanche 22 octobre à 15 h.

- à la salle des fêtes de Natzwiller :

Les samedis 4, 11 et 18 novembre à 20 h.
Les dimanches 12 et 19 novembre à 15 h.

Environnement - Entretien - Sécurité : rappel

Chaque été, la commune fait procéder à un fauchage des talus par un professionnel du secteur.

De leur côté, les propriétaires sont invités à couper les haies ou branches des terrains privés débordant sur la voie publique et risquant de provoquer une gêne pour la visibilité et/ou la circulation, et donc pour la sécurité routière.

En déchetterie de Schirmeck : une collecte de déchets ménagers spéciaux est prévue le 25 novembre.

Les pneus de véhicule léger (jantés ou non) sont désormais acceptés tous les jours d'ouverture, dans la limite de 4 pneus par foyer, à la déchetterie de Muhlbach-sur-Bruche et Saint-Blaise-la-Roche.

Horaires et jours d'ouverture de la déchetterie de Schirmeck :

- mercredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h en hiver ;
- mercredi et samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 en été.

Nouveaux habitants : n'oubliez pas de solliciter le badge d'accès auprès du Select'Om, sur le site du Syndicat. Des « kits de bienvenue » sont disponibles en mairie, comprenant des informations sur le ramassage des ordures, sur le tri… N'hésitez pas à venir vous en procurer.

Directeur de publication : *André Wolff* / Réalisation : *Maurice Valentin, chargé de la communication.*
Impression : *C.I.P. - 112, rue du Général de Gaulle - 67130 LA BROQUE. Tél : 03-88-97-00-03 - mail : cip.labroque@wanadoo.fr*